

2019

Créé en 2009 dans l'Orne, à l'initiative de l'Etat, du Département de l'Orne et de la Fondation du Patrimoine, Pierres en Lumières rayonne aujourd'hui sur toute la Normandie. La volonté commune de ses acteurs est de préserver et de promouvoir le patrimoine local.

Pour cette quatrième édition dans l'Eure, chacun est de nouveau invité à découvrir ou redécouvrir le patrimoine normand sous un éclairage original.


Si vous souhaitez organiser la mise en lumière d'un édifice, ce guide est pour vous.

Qui ?

Un particulier, une association, commune ou communauté de communes peuvent être organisateurs et participer à l'éclairage d'édifices variés, notamment ceux qui ont reçu une aide financière de la Fondation du Patrimoine et du Département : châteaux, manoirs, patrimoine industriel, petit patrimoine rural, patrimoine religieux, patrimoine fluvial, jardins...

Avec qui ?

Surtout ne restez pas seul et regroupez-vous avec d'autres :

- au sein même de votre commune (comités des fêtes, écoles de musique dont les élèves pourraient répéter leurs morceaux de fin d'année, associations artistiques exposant les oeuvres de leurs membres) ;
- avec des communes voisines ;
- avec les producteurs locaux ;
[ANNUAIRE BIENVENUE À LA FERME](#) 
- les musées, conservatoires et autres partenaires culturels locaux...

[CARTE NARRATIVE AVEC CONTACTS](#) 

Quand ?

Samedi 18 mai 2019
Entre 20h et 1h du matin

Organiser

Comment éclairer ?
Comment animer ?

page 2

À noter

Quelques règles à respecter !

page 2

Communiquer

La charte graphique, le planning

page 3

Une équipe à votre service

page 4

Comment éclairer ?

L'éclairage : c'est le visuel de la manifestation. A ce titre, tous les moyens sont bons pour mettre en valeur le patrimoine à l'extérieur comme à l'intérieur et surtout les plus simples :

- bougies ;
- flambeaux ;
- lampions ;
- torches ;
- luminaires ;
- projections animées ou colorisées plus complexes...

Comment animer ?

L'animation est le deuxième pilier sur lequel s'appuie le concept de Pierres en Lumières. L'idée est de faire passer un moment agréable à vos visiteurs au travers d'animations faisant de votre soirée, autour du patrimoine, un événement réussi et dont on se souvient !

Voici une liste non-exhaustive des idées d'animations à proposer :

- concert de musique (chorales, groupes locaux) ;
- théâtre ;
- lecture de contes ;
- conférence ;
- visite guidée ;
- projection ;
- balade nocturne ;
- exposition d'art ;
- animation pour enfants (rallye découverte, chasse aux trésors) ;
- spectacle divers...

PLACE À L'IMAGINATION !

À NOTER

Pour un **édifice public**, l'organisateur s'assure des éventuelles autorisations nécessaires (notamment celle du prêtre pour les églises). Chaque organisateur veille au respect des normes de sécurité liées à toute manifestation publique et s'assure que les lieux sont bien assurés pour cette manifestation.

Ils autorisent l'équipe de **Pierres en Lumières** à utiliser, si besoin, des photos ou images (et cèdent les droits y afférents) du monument et de la manifestation dans le cadre de ses actions de communication.

Attention aux éventuels droits d'auteur s'il y a diffusion de musique.

Pour de plus amples détails, merci de vous connecter sur www.sacem.fr.

La mise en valeur nocturne du patrimoine doit être respectueuse de l'environnement et éco-responsable.

**Il est très important de prévoir un lieu abrité
si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.**

Choix des images et adaptation aux publics

Si vous souhaitez communiquer avec des images ou des photos, celles-ci doivent servir la beauté et la destination des sites. Il est recommandé de veiller à la qualité technique et esthétique des visuels retenus : résolution suffisante, luminosité, contraste... Pour une vision plus percutante, il est souhaitable de mixer à la fois des plans d'ensemble et des plans rapprochés. Des détails d'architecture ou des personnes en situation peuvent parfaitement s'inscrire dans cette démarche.

Les documents sont destinés à un public varié. Veillez à respecter le principe de cohérence d'un document à l'autre, fond et forme. La réactualisation des documents édités par chacun des sites pour des événements qui leur sont spécifiques doit, au même titre, s'inscrire dans le respect de la charte.

Communiquer, pourquoi, vers qui et comment ?

Afin que le festival rayonne régionalement, il est indispensable de le promouvoir de manière efficace et coordonnée. Pour ce faire, le Département de l'Eure et la Fondation du Patrimoine prennent en charge tous les supports de communication papier : tracts, affiches avec bandeaux à personnaliser, annonces presse. Ils seront à retirer à l'Hôtel du Département. La date vous sera prochainement communiquée par mail. L'équipe de **Pierres en Lumières** s'occupera aussi d'envoyer les communiqués de presse à la presse régionale.

Les visiteurs potentiels d'un soir **sont les habitants de la commune et des communes alentours.**

Afin qu'ils viennent nombreux et qu'ils prennent plaisir à découvrir des lieux insolites éclairés la nuit, vous pouvez communiquer :

- **via les médias** : en envoyant votre communiqué de presse adapté à votre programme d'animations à la presse locale ;
- **via les commerçants et les associations** : en leur distribuant les affiches et en leur déposant des tracts et des programmes ;
- **via Internet et les réseaux sociaux** : en annonçant l'événement sur vos sites personnels, Facebook, Twitter via le hashtag #PEL2018 ;
- **via des opérations « Boîte-aux-lettres »** sur la commune et autres communes proches du site illuminé. Il faut impliquer au maximum la population locale.

Selon quel planning ? Qu'il est essentiel de respecter !

Ces informations vous seront rappelées progressivement après votre inscription jusqu'au jour J (par e-mail).

| À faire | Par qui ? | Vers qui ? | Quand ? |
|--|--|--|--|
| Prendre contact avec des partenaires locaux pour construire votre soirée | Vous, les organisateurs | | Dès à présent |
| S'inscrire à PEL grâce au bulletin d'inscription ci-joint | Vous, les organisateurs | À la Fondation du patrimoine | Avant le 1^{er} mars 2019 |
| S'assurer de se procurer ou se faire remettre le kit-Com | L'équipe Pierres en Lumières | Tous les partenaires | J-30 (soirée de lancement) |
| Commencer la campagne d'affichage et de tractage | Vous, les organisateurs | Commerces, offices de tourisme, associations, écoles, comités des fêtes... | J-10 |
| Envoyer les communiqués de presse à la presse locale | Vous, les organisateurs & l'équipe Pierres en Lumières | Médias : journaux, radio | J-8 |

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre l'équipe de Pierres en Lumières.



Département de l'Eure

Elodie Biteau
Direction de la Culture, Jeunesse et Sport
Conservation départementale du patrimoine
Boulevard Georges Chauvin
27000 Évreux
02 32 31 51 11
patrimoines@eure.fr



Fondation du Patrimoine

Maxime Morlaine
Délégation Normandie - Bureau de Mont-Saint-Aignan
14 rue Georges Charpak
B.P. 332 - 76136 Mont-Saint-Aignan Cedex
02 32 19 52 51
pierresenlumieres@gmail.com

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une animation qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation.